

wrier monteur au faubourg Saint-Quentin, et Alexandre Bouanchaud, 42 ans, charpentier.

Le troisième individu a déclaré ne se souvenir de rien.

HAUTMONT

Coups de couteau. — M. Séraphin Dhavé, ayant rencontré dans un salinet un de ses anciens pensionnaires, Decubier, qui lui devait une petite somme, la lui réclamait.

Les consommateurs prirent parti pour Decubier, et Dhavé fut jeté dehors, puis frappé de six ou sept coups de couteau à la tête.

JEUMONT

La grève des moutons. — Les 250 moutons des Acieries de Sambre-et-Meuse, qui n'avaient pas repris le travail en même temps que leurs camarades, ont été répartis, par une affiche apposée jeudi soir dans les ateliers, qu'ils ne faisaient plus partie du personnel.

BELGIQUE

TOURNAI. — Du 26 décembre 1906 au 1^{er} janvier 1907. — Naissances. — Marie LeFebvre, rue Royale. — Gustave Bourgeois, avenue de Maitre. — Jean Debris, r. de Courtrai. — Julia Bauduin, r. des Sœurs-Noires. — Marie Thieffry, r. des Croisiers. — Marie-Antoinette Carbonnelle, r. des Carmes. — Yvonne Kultze, r. de la Chapelle. — Publications de mariages. — Albert Mahieux s. professe, dom. à St-Josse-ten-Node, v. de Marie Nicot, et Isabelle Christiana, tailleur, r. de la Madeleine. — Alfred Richez, débiteur, à Tourcoing, et Elise Renard, card. r. Duwez. — Joseph Fémert, moulin, en fer, r. des Bouchers St-Jacques, et Rosalie Durieux, remailleur, r. St-Nicolas. — Raymond, r. de la Commune, r. de l'Esplanade, et Julia Bergibant, s. professe, rue Rogier. — Edouard Van Emmerik, cultivateur, r. Morille, et Rosine Delaeter, fil. de lin, même rue. — Antoine Roudier, artiste lyrique, et Fanny Tabary, artiste lyrique, Grand Place. — Mariages. — Joseph Métais, 28 ans, négociant, r. du Château, et Marie Comblès, 26 ans, r. de la Pêche, r. St-Piat. — Décès. — Alexandre Durtieux, 3 mois, r. des Ingères. — Catherine Houlliez, 78 ans, r. des Jésumes. — Julien Stimart, 65 ans, rentier, r. d'Espérance, v. de Marie Lefebvre, et ép. en ex-noces de Adèle Fyves. — Auguste Tricot, 1 an, r. des Sœurs de la Charité. — Esther Dehon, 41 ans, qual. Tailleur, ép. de Hyscintine Grenet. — Louis Coulon, 71 ans, r. Delahaye, v. de Marie Lefebvre. — Julien Jacquier, 10 ans, r. des Ingères. — Emile Delmarie, 46 ans, r. des Augustins. — Hélène Dobbels, 29 ans, ép. d'Edouard Plancheux, ch. de Spentes de 30 ans à peine. — Eugène Thieffry, 5 ans, r. du Glacis. — Marguerite Hanart, 3 mois, r. de l'Esplanade.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 5 janvier 1906

Présidence de M. Godard, vice-président

Les Apaches

Le 21 novembre dernier vers 10 heures 1/2 du soir, plusieurs ouvriers de Marquette revenant de la messe d'un de leurs camarades arrêtés dans la rue de la Chapelle, Léopold Cailleux, cabaretier à Marquette.

Dans l'estaminet se trouvaient toute une bande de repris de justice parmi lesquels deux jeunes hommes de 30 ans à peine : Eugène Vanthournout et Jean Dettelle.

Les deux hommes se disputèrent et se querellèrent et l'un d'eux se précipita sur l'autre et le frappa à la tête avec un couteau ouvert. Le fils Cailleux fut blessé à la tête et à la nuque et fut transporté à l'hôpital. Le fils Cailleux âgé de 18 ans, maçon à Roubaix, fut venir au secours de son père, eut son couteau et son chapeau et fut transporté à l'hôpital.

Le tribunal se montre indulgent, trop indulgent pour toute cette canaille, 4 mois de prison à Vanthournout et 3 mois à Dettelle qui fait défaut.

Bourse et Margarine

Louise Durtieux, femme Willaumez, 73 ans, est dépositaire à Roubaix, rue de l'Espérance du beurre de la Laiterie Saint-Antoine à Moutoux. La Laiterie Saint-Antoine, les débats nous l'ont démontré et nous l'avons vu dans des affaires antérieures, fait la fraude du beurre sur une grande échelle. Elle a soit dit en passant au nombre de ses administrateurs, certains gros bonnets radicaux, qui en quelques années ont bâti une fortune colossale en volant leurs concitoyens et sont maintenant arrivés aux honneurs.

En outre le fils de Mme Willaumez, Alfred Willaumez, vend chez sa mère du beurre de Hollande.

M. Querez, inspecteur des beurres se rendit il y a quelques temps chez Mme Willaumez afin d'opérer un prélèvement. Il avait eu soin de faire accompagner d'un agent de sûreté qu'il avait posté à la porte.

Or pendant que M. Querez opérait sa visite, l'agent vit sortir de la maison un panier d'oligons Flairant un piège il demanda : « Où sont vos oligons étaient destinés à 6 kilos 600 de margarine ? »

La mère Willaumez prétend avoir acheté la margarine en un de ses gâteaux pour ses enfants, 3 kilos 500 de margarine pour faire des gâteaux !!!

Après plaidoirie de M^e Parmentier, Mme Willaumez et son fils sont condamnés chacun à un mois de prison avec sursis pour la même raison et à 1.000 fr. d'amende. Le tribunal ordonne en outre l'affichage devant la maison de commerce et à la mairie et à insertions dans les journaux.

Gare au chien !

Auguste Brienne, 53 ans, marchand de poissons à Lomme, étant en tournée à Capin-

chem le 15 novembre, abandonna sa voiture attelée de deux chiens, le long d'un trottoir. Un passant, Cyrille Eckout, fut mordu par l'un des animaux et le pantalon déchiré et la jambe éraflée.

Brienne est poursuivi pour blessures par imprudence et a été condamné à 25 fr. d'amende et à des frais.

Affaires diverses

à mois à Jean-Baptiste Weil, pour coups à trois individus qui voulaient l'empêcher de battre sa femme.

à mois à Théophile Denecker, 30 ans, garçon de ferme à Seclin, qui, pendant l'absence de sa patronne, Mme Délaux, a trucidé une armoire et volé 20 francs.

à mois à Alfred Drouler pour coups à Sequin.

à mois à Gabrielle Wauquier pour vol à Lille.

à mois à Pierre Mathysen pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Tribunal correctionnel d'Hazebrouck

Montagne Léon, 24 ans, cordonnier à Steenvoerde, 1 mois de prison pour outrages aux agents.

Paccou René, 28 ans, à Steenvoerde, 16 fr. d'amende pour délit de chasse.

Dupont Jules, 33 ans, journalier à Bailleul, 3 mois de prison, ses défenses pour vol.

Blanchard Augustine, femme Barblon, 57 ans, ménagère à Steenvoerde, 6 mois de prison pour vol.

Delaivez Emilie, 43 ans, charbon à Merville, 16 fr. d'amende pour chasse avec engins prohibés.

Longlin Auguste, 31 ans, ouvrier plâtrier à Merville, 16 fr. d'amende pour défaut de déclaration d'étranger.

Petitjean Eugène, cultivateur à Merville, 1 fr. d'amende pour diffamation.

Domprez Zéphyr, 18 ans, sans domicile fixe, un mois de prison pour vagabondage.

LEU DE DAMES

Jeu anglais

III. — Le jeu anglais se joue, sur le damier de 64 cases avec 24 pièces appelées soldats (men).

En Angleterre, on joue sur les cases blanches ; en Ecosse, généralement sur les cases noires.

La grande diagonale, blanche dans le premier cas, noire dans le second, doit être à la gauche du joueur.

En Angleterre, en Ecosse et en Amérique, le trait appartient aux Noirs pour les parties et aux Blancs pour les problèmes.

Le soldat, arrivé à l'une des cases de la rangée extrême devient roi, et son mouvement consiste à lui superposer un second soldat de sa couleur ; mais il convient de se rappeler qu'un soldat "arrêté" toujours à la case où il devient roi, et ne peut, comme dans le jeu à la polonoise, prendre une pièce qui serait en prise.

Dans ce qui va suivre, nous supposons les cases numérotées de 1 à 32, de gauche à droite et de haut en bas.

Partie entière		Blancs		Noirs	
1	11.45	28.49	42	22.35	45.40
2	8.11	22.17	43	25.29	40.6
3	4.5	17.13	44	22.35	40.6
4	9.14	25.29	45	25.29	40.6
5	14.18	29.35	46	22.17	24.19
6	11.16	24.17	47	17.13	19.15
7	16.23	36.19	48	14.16	45.40
8	7.14	31.26	49	18.22	28.24
9	5.9	17.14	50	16.20	24.19
10	4.17	12.19	51	22.35	19.25
11	15.18	19.15	52	13.17	

Problème 199, par Gaudreau

NOIRS : 7 PIONS.

6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30
31	32	33	34	35
36	37	38	39	40
41	42	43	44	45
46	47	48	49	50

Les Blancs commencent et gagnent.

Cat éteint problème de Gaudreau, à Saint-Jude (Canada) a paru en 1904 dans la Patrie de Montréal, sous le n° 216.

Problème 200, par Delaval

NOIRS : 11 PIONS.

6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30
31	32	33	34	35
36	37	38	39	40
41	42	43	44	45
46	47	48	49	50

Les Blancs commencent et gagnent.

On a coup de talon à crédit de Louis Delaval, à Estaires.

Solution du problème 193

B. 50.44 — 22.48 — 21.17 — 28.23 — 16.14 — 11.35 — 35.44 — 45.40 — 45.40 — 40.32 — 35.44

N. 35.49 — 28.43 — 42.24 — 49.96 — 21.43 — 49.40 — 43.49 — 49.16 — 45.40 — 49.40

Solution du problème 194

B. 43.88 — 38.32 — 48.42 — 49.13 — 44.3 — 3.3.

N. 6.17 — 28.37 — 36.48 — 43.9 — 25.14

Solutions justes des problèmes

MM. Paul et Adolphe Langlard, Chemplain, Jules Brasseur (491 à 193), Docent, Debysse, Martin.

Petite correspondance

Brasseur. — Il ne tient qu'à un cheveu que votre solution du 195 ne soit bonne.

Potter. — Mille regrets d'avoir manqué votre visite. — Le problème remis est la queue du problème 69 (fantaisie) du Progrès du N. (26.5.01), qui, lui-même, n'est autre, à des modifications insignifiantes près, que le 3.908 (Van Embden) du Damiere de Baidout, ou la curiosité dénommée « La grande promenade » de la Gazette du Jeu de Dames de 1880.

Louis. — Regrets, je n'arrive jamais avant 8 heures. Compliments à M. A.

Etrennes aux Damesistes

Le Damiere de Baidout, à gros volumes in-8 Jésus (2400 pages et 40 000 diagrammes), 42 francs (au lieu de 60) ; par un sac 1.25.

Adressez toutes les solutions et communications à M. Paul, au Damiere de Wazemmes, établissement Saint-Louis, 20, rue du Marché, où les joueurs se réunissent les dimanches, lundis et jeudis dans la soirée.

ÉCHOS

Prochainement, nous publierons, avec les commentaires humoristiques de John Young, une partie amusante, jouée, à bord d'un steamer, entre Constantinople et Alexandrie.

Évrymont. — Dans la 9^e partie de l'A B C des Échecs, rectifier le 3^e coup des N, comme il suit : C x P.

L'imprimerie de la Croix du Nord

est chargée de l'exécution rapide et soignée des

TYPES DE LETTRES, FACTURES, MÉMORANDUMS, TRAITÉS, BROCHURES, TRACTS, etc.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Alphonse MAZINGHIEN

Comptable, décédé à Lille, le 4 janvier 1907, à l'âge de quarante-deux ans, muni des Sacraments de notre Mère la sainte Église, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister au Convoi et Service qui auront lieu le samedi 7 janvier, à dix heures, en l'église St-Pierre-Saint-Paul, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière du Sud, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 5, rue Degand, à neuf heures trois quarts.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de l'Obit anniversaire qui sera chanté au Maître-Autel de l'église paroissiale de Seclin, le jeudi 11 janvier 1907, à dix heures et demi, les Laudes à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

Louis LEROY

Négociant, décédé le 11 janvier 1906, dans sa quarante-troisième année, muni des Sacraments de notre Mère la sainte Église, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

PORT DE DUNKERQUE

Entrée du 4 janvier

Dantzig, v. all. Emily-Rickers, 294, mélasse, du 5

B-Ayres, v. ang. St-André, 228, dm.

Cardif, v. ang. John O Scott, 798, charbon.

Cardif, v. belge Belgica, 504, charbon.

Irish, v. ang. Belle of Ireland, 2745, nitrate.

Riga, v. dan. Roi, 1213, dm.

Lorient, v. Cambrai, 578, charbon.

Bordeaux, v. Ville de Bordeaux, 721, charbon, du 5

Rotterdam, v. all. Koln, 426, léga.

Cardif, v. holl. Jenny, 1149, léga.

Newcastle, v. dan. Niels R. Finsen, 1138, léga.

Newcastle, v. belge, 100, léga.

Hull, v. ang. Thuro, 314, dm.

Brest, v. Beck frères, 1078, charbon.

Alger, v. Ville de Rochefort, 1184, dm.

Pour nos Ménagères

MARCHÉS	Beurre	Œufs	Pommes de terre
Paris, 2 janvier	Normandie 3.28 4.40 Bretagne 3.28 3.70 Paris (comparaison) 3.28 3.70 (Nord et Est) 3.20 3.70	(le mille) Normandie 1.10 Bretagne 1.10 Paris (comparaison) 1.10 (Nord et Est) 1.10	(les 100 kilos) Midi nouv. 85... 70... Hollande 15... 15... Saxe 10... 15... roudes 14... 12... 8... 9... les 100 k.
Lille, 3 janvier	3... à 3.70 le kilo	3.50 à 4... le quart. 10... le cent. 10.50... le cent. 8.50 4.50 le quart. 3.95 4.30 le quart. 4.75 5.00 le quart. 4.00... le quart. 4.80... le quart. 4.90... le quart. 4.55... le quart. 2.90... le 1/2 q. 4.50 5.10 le quart. 4.55... le quart. 1.70 1.85 le kilo 1.70 1.85 le 1/2 k. 1.70 1.85 le kilo 1.70 1.85 le 1/2 k. 1.70 1.85 le kilo 1.70 1.85 le 1/2 k. 1.70 1.85 le kilo 1.70 1.85 le 1/2 k.	4... à 6... les 100 kil. 7... 8... 8.50... 9... 10... 11... 12... 13... 14... 15... 16... 17... 18... 19... 20... 21... 22... 23... 24... 25... 26... 27... 28... 29... 30... 31... 32... 33... 34... 35... 36... 37... 38... 39... 40... 41... 42... 43... 44... 45... 46... 47... 48... 49... 50... 51... 52... 53... 54... 55... 56... 57... 58... 59... 60... 61... 62... 63... 64... 65... 66... 67... 68... 69... 70... 71... 72... 73... 74... 75... 76... 77... 78... 79... 80... 81... 82... 83... 84... 85... 86... 87... 88... 89... 90... 91... 92... 93... 94... 95... 96... 97... 98... 99... 100...

MARCHÉS

Lille. — SUGRES. — Sucre cassé : 40.50 ; En pain n° 1 : 40.50 ; n° 2 : 39 ; Cailleux jet : 34 ; n° 3 : 38 ; n° 4 : 37 ; n° 5 : 36 ; n° 6 : 35 ; n° 7 : 34 ; n° 8 : 33 ; n° 9 : 32 ; n° 10 : 31 ; n° 11 : 30 ; n° 12 : 29 ; n° 13 : 28 ; n° 14 : 27 ; n° 15 : 26 ; n° 16 : 25 ; n° 17 : 24 ; n° 18 : 23 ; n° 19 : 22 ; n° 20 : 21 ; n° 21 : 20 ; n° 22 : 19 ; n° 23 : 18 ; n° 24 : 17 ; n° 25 : 16 ; n° 26 : 15 ; n° 27 : 14 ; n° 28 : 13 ; n° 29 : 12 ; n° 30 : 11 ; n° 31 : 10 ; n° 32 : 9 ; n° 33 : 8 ; n° 34 : 7 ; n° 35 : 6 ; n° 36 : 5 ; n° 37 : 4 ; n° 38 : 3 ; n° 39 : 2 ; n° 40 : 1 ; n° 41 : 0 ; n° 42 : -1 ; n° 43 : -2 ; n° 44 : -3 ; n° 45 : -4 ; n° 46 : -5 ; n° 47 : -6 ; n° 48 : -7 ; n° 49 : -8 ; n° 50 : -9 ; n° 51 : -10 ; n° 52 : -11 ; n° 53 : -12 ; n° 54 : -13 ; n° 55 : -14 ; n° 56 : -15 ; n° 57 : -16 ; n° 58 : -17 ; n° 59 : -18 ; n° 60 : -19 ; n° 61 : -20 ; n° 62 : -21 ; n° 63 : -22 ; n° 64 : -23 ; n° 65 : -24 ; n° 66 : -25 ; n° 67 : -26 ; n° 68 : -27 ; n° 69 : -28 ; n° 70 : -29 ; n° 71 : -30 ; n° 72 : -31 ; n° 73 : -32 ; n° 74 : -33 ; n° 75 : -34 ; n° 76 : -35 ; n° 77 : -36 ; n° 78 : -37 ; n° 79 : -38 ; n° 80 : -39 ; n° 81 : -40 ; n° 82 : -41 ; n° 83 : -42 ; n° 84 : -43 ; n° 85 : -44 ; n° 86 : -45 ; n° 87 : -46 ; n° 88 : -47 ; n° 89 : -48 ; n° 90 : -49 ; n° 91 : -50 ; n° 92 : -51 ; n° 93 : -52 ; n° 94 : -53 ; n° 95 : -54 ; n° 96 : -55 ; n° 97 : -56 ; n° 98 : -57 ; n° 99 : -58 ; n° 100 : -59 ; n° 101 : -60 ; n° 102 : -61 ; n° 103 : -62 ; n° 104 : -63 ; n° 105 : -64 ; n° 106 : -65 ; n° 107 : -66 ; n° 108 : -67 ; n° 109 : -68 ; n° 110 : -69 ; n° 111 : -70 ; n° 112 : -71 ; n° 113 : -72 ; n° 114 : -73 ; n° 115 : -74 ; n° 116 : -75 ; n° 117 : -76 ; n° 118 : -77 ; n° 119 : -78 ; n° 120 : -79 ; n° 121 : -80 ; n° 122 : -81 ; n° 123 : -82 ; n° 124 : -83 ; n° 125 : -84 ; n° 126 : -85 ; n° 127 : -86 ; n° 128 : -87 ; n° 129 : -88 ; n° 130 : -89 ; n° 131 : -90 ; n° 132 : -91 ; n° 133 : -92 ; n° 134 : -93 ; n° 135 : -94 ; n° 136 : -95 ; n° 137 : -96 ; n° 138 : -97 ; n° 139 : -98 ; n° 140 : -99 ; n° 141 : -100 ; n° 142 : -101 ; n° 143 : -102 ; n° 144 : -103 ; n° 145 : -104 ; n° 146 : -105 ; n° 147 : -106 ; n° 148 : -107 ; n° 149 : -108 ; n° 150 : -109 ; n° 151 : -110 ; n° 152 : -111 ; n° 153 : -112 ; n° 154 : -113 ; n° 155 : -114 ; n° 156 : -115 ; n° 157 : -116 ; n° 158 : -117 ; n° 159 : -118 ; n° 160 : -119 ; n° 161 : -120 ; n° 162 : -121 ; n° 163 : -122 ; n° 164 : -123 ; n° 165 : -124 ; n° 166 : -125 ; n° 167 : -126 ; n° 168 : -127 ; n° 169 : -128 ; n° 170 : -129 ; n° 171 : -130 ; n° 172 : -131 ; n° 173 : -132 ; n° 174 : -133 ; n° 175 : -134 ; n° 176 : -135 ; n° 177 : -136 ; n° 178 : -137 ; n° 179 : -138 ; n° 180 : -139 ; n° 181 : -140 ; n° 182 : -141 ; n° 183 : -142 ; n° 184 : -143 ; n° 185 : -144 ; n° 186 : -145 ; n° 187 : -146 ; n° 188 : -147 ; n° 189 : -148 ; n° 190 : -149 ; n° 191 : -150 ; n° 192 : -151 ; n° 193 : -152 ; n° 194 : -153 ; n° 195 : -154 ; n° 196 : -155 ; n° 197 : -156 ; n° 198 : -157 ; n° 199 : -158 ; n° 200 : -159 ; n° 201 : -160 ; n° 202 : -161 ; n° 203 : -162 ; n° 204 : -163 ; n° 205 : -164 ; n° 206 : -165 ; n° 207 : -166 ; n° 208 : -167 ; n° 209 : -168 ; n° 210 : -169 ; n° 211 : -170 ; n° 212 : -171 ; n° 213 : -172 ; n° 214 : -173 ; n° 215 : -174 ; n° 216 : -175 ; n° 217 : -176 ; n° 218 : -177 ; n° 219 : -178 ; n° 220 : -179 ; n° 221 : -180 ; n° 222 : -181 ; n° 223 : -182 ; n° 224 : -183 ; n° 225 : -184 ; n° 226 : -185 ; n° 227 : -186 ; n° 228 : -187 ; n° 229 : -188 ; n° 230 : -189 ; n° 231 : -190 ; n° 232 : -191 ; n° 233 : -192 ; n° 234 : -193 ; n° 235 : -194 ; n° 236 : -195 ; n° 237 : -196 ; n° 238 : -197 ; n° 239 : -198 ; n° 240 : -199 ; n° 241 : -200 ; n° 242 : -201 ; n° 243 : -202 ; n° 244 : -203 ; n° 245 : -204 ; n° 246 : -205 ; n° 247 : -206 ; n° 248 : -207 ; n° 249 : -208 ; n° 250 : -209 ; n° 251 : -210 ; n° 252 : -211 ; n° 253 : -212 ; n° 254 : -213 ; n° 255 : -214 ; n° 256 : -215 ; n° 257 : -216 ; n° 258 : -217 ; n° 259 : -218 ; n° 260 : -219 ; n° 261 : -220 ; n° 262 : -221 ; n° 263 : -222 ; n° 264 : -223 ; n° 265 : -224 ; n° 266 : -225 ; n° 267 : -226 ; n° 268 : -227 ; n° 269 : -228 ; n° 270 : -229 ; n° 271 : -230 ; n° 272 : -231 ; n° 273 : -232 ; n° 274 : -233 ; n° 275 : -234 ; n° 276 : -235 ; n° 277 : -236 ; n° 278 : -237 ; n° 279 : -238 ; n° 280 : -239 ; n° 281 : -240 ; n° 282 : -241 ; n° 283 : -242 ; n° 284 : -243 ; n° 285 : -244 ; n° 286 : -245 ; n° 287 : -246 ; n° 288 : -247 ; n° 289 : -248 ; n° 290 : -249 ; n° 291 : -250 ; n° 292 : -251 ; n° 293 : -252 ; n° 294 : -253 ; n° 295 : -254 ; n° 296 : -255 ; n° 297 : -256 ; n° 298 : -257 ; n° 299 : -258 ; n° 300 : -259 ; n° 301 : -260 ; n° 302 : -261 ; n° 303 : -262 ; n° 304 : -263 ; n° 305 : -264 ; n° 306 : -265 ; n° 307 : -266 ; n° 308 : -267 ; n° 309 : -268 ; n° 310 : -269 ; n° 311 : -270 ; n° 312 : -271 ; n° 313 : -272 ; n° 314 : -273 ; n° 315 : -274 ; n° 316 : -275 ; n° 317 : -276 ; n° 318 : -277 ; n° 319 : -278 ; n° 320 : -279 ; n° 321 : -280 ; n° 322 : -281 ; n° 323 : -282 ; n° 324 : -283 ; n° 325 : -284 ; n° 326 : -285 ; n° 327 : -286 ; n° 328 : -287 ; n° 329 : -288 ; n° 330 : -289 ; n° 331 : -290 ; n° 332 : -291 ; n° 333 : -292 ; n° 334 : -293 ; n° 335 : -294 ; n° 336 : -295 ; n° 337 : -296 ; n° 338 : -297 ; n° 339 : -298 ; n° 340 : -299 ; n° 341 : -300 ; n° 342 : -301 ; n° 343 : -302 ; n° 344 : -303 ; n° 345 : -304 ; n° 346 : -305 ; n° 347 : -306 ; n° 348 : -307 ; n° 349 : -308 ; n° 350 : -309 ; n° 351 : -310 ; n° 352 : -311 ; n° 353 : -312 ; n° 354 : -313 ; n° 355 : -314 ; n° 356 : -315 ; n° 357 : -316 ; n° 358 : -317 ; n° 359 : -318 ; n° 360 : -319 ; n° 361 : -320 ; n° 362 : -321 ; n° 363 : -322 ; n° 364 : -323 ; n° 365 : -324 ; n° 366 : -325 ; n° 367 : -326 ; n° 368 : -327 ; n° 369 : -328 ; n° 370 : -329 ; n° 371 : -330 ; n° 372 : -331 ; n° 373 : -332 ; n° 374 : -333 ; n° 375 : -334 ; n° 376 : -335 ; n° 377 : -336 ; n° 378 : -337 ; n° 379 : -338 ; n° 380 : -339 ; n° 381 : -340 ; n° 382 : -341 ; n° 383 : -342 ; n° 384 : -343 ; n° 385 : -344 ; n° 386 : -345 ; n° 387 : -346 ; n° 388 : -347 ; n° 389 : -348 ; n° 390 : -349 ; n° 391 : -350 ; n° 392 : -351 ; n° 393 : -352 ; n° 394 : -353 ; n° 395 : -354 ; n° 396 : -355 ; n° 397 : -356 ; n° 398 : -357 ; n° 399 : -358 ; n° 400 : -359 ; n° 401 : -360 ; n° 402 : -361 ; n° 403 : -362 ; n° 404 : -363 ; n° 405 : -364 ; n° 406 : -365 ; n° 407 : -366 ; n° 408 : -367 ; n° 409 : -368 ; n° 410 : -369 ; n° 411 : -370 ; n° 412 : -371 ; n° 413 : -372 ; n° 414 : -373 ; n° 415 : -374 ; n° 416 : -375 ; n° 417 : -376 ; n° 418 : -377 ; n° 419 : -378 ; n° 420 : -379 ; n° 421 : -380 ; n° 422 : -381 ; n° 423 : -382 ; n° 424 : -383 ; n° 425 : -384 ; n°